

Les amicales d'étudiants à l'USJ seront élues suivant un mode de scrutin proportionnel

Vie universitaire Une mission d'accréditation française a décrit l'USJ comme « un établissement d'enseignement supérieur de très grande qualité ». Les amicales d'étudiants y seront élues le 3 novembre selon un mode de scrutin proportionnel.

Les prochaines élections d'amicales à l'USJ, le 3 novembre, se feront suivant un mode de scrutin proportionnel, a annoncé hier le vice-recteur aux affaires académiques de l'université, Henri Awit.

L'annonce de cette initiative pionnière a éclipsé tous les autres détails d'une conférence de presse consacrée hier à l'accréditation internationale de l'Université Saint-Joseph par un organisme français spécialisé, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres), dont le président, Jean-François Dhainaut, a rendu compte de la mission de certification effectuée en début d'année à l'USJ.

M. Awit a noté que le climat politique dans le pays se retrouve au sein du corps étudiant (évalué cette année à environ 11 000 étudiants) et que dans les douze facultés et la vingtaine d'instituts d'enseignement supérieur de l'université, les deux camps en présence sont sensiblement de force égale, avec de légers avantages de l'ordre de 3 à 4 %, selon les facultés, à tel ou tel camp.

« Il s'ensuit, a-t-il poursuivi, qu'aux élections, si le mode de scrutin est majoritaire, avec un avantage de 1 %, un camp peut en éliminer un autre et s'installer confortablement à la tête d'une amicale pour un an. »

Et de souligner que l'objectif de l'USJ était d'assurer la représentation la plus fidèle possible du corps étudiant au sein des amicales. « Que cet exemple soit un modèle de conduite citoyenne, de coopération et de démocratie n'est pas non plus à dédaigner », a-t-il ajouté en substance.

Du reste, a conclu M. Awit sur cette question, ce n'est un secret pour personne que même sur le plan national, les responsables souhaitent trouver un mode de scrutin plus représentatif de la société libanaise que le scrutin majoritaire.

Potentiel d'évolution

Le processus d'évaluation conduit par l'Aeres porte notamment sur l'offre de formation de l'université, sa qualité, ses programmes de recherche, sa gouvernance interne, ses liens avec le monde professionnel et ses débouchés sur le marché de l'emploi, ses partenaires académiques, sa faculté d'adaptation aux changements sociaux et culturels, son potentiel d'évolution, etc.

Dans l'ensemble, l'USJ est « un établissement d'enseignement supérieur de très grande qualité », a conclu la mission d'accréditation, qui a relevé « la richesse de l'offre de formation », « le souci constant de préparer les di-

plômés à un marché du travail aussi vaste que possible, notamment en leur imposant le trilinguisme », « l'appropriation d'un système de valeurs en référence au multiculturalisme et à la solidarité », l'adoption du système de crédits, la mise en place d'une démarche de qualité, et la politique d'ouverture vers les pays arabes (Égypte, Syrie, Dubaï) et vers l'espace euro-méditerranéen.

« Une telle certification ne veut évidemment pas dire que tout est parfait à l'Université Saint-Joseph », avait affirmé le recteur René Chamussy s.j. en début de séance.

Parmi les recommandations de l'Aeres figurent une meilleure gouvernance interne et une « formalisation » des relations entre toutes les parties prenantes au fonctionnement de l'université, une diversification des relations internationales facilitant les mobilités enseignantes et étudiantes, l'augmentation du nombre de professeurs cadrés et la multiplication des enseignants-chercheurs, dont le nombre est modeste par rapport aux grandes universités mondiales. Enfin, a conclu Dhainaut, l'USJ doit diversifier les sources de financement et de revenus utiles en impliquant plus fortement les milieux socio-



Au déjeuner de presse, entourant le ministre de l'Information, Tarek Mitri, Fady Noun, Jean-François Dhainaut, le Pr René Chamussy, recteur de l'USJ, et le P. Salim Daccache, doyen de la faculté des sciences religieuses.

Photo Hassan Assal

économiques.

D'avantage de chercheurs et de recherche

Ces recommandations, exprimées au printemps dernier, l'USJ a commencé à en tenir compte. Ainsi, Henri Awit a annoncé une refonte du statut des enseignants qui doit assouplir leurs charges et les rendre plus disponibles à la recherche. Le renforcement du sentiment d'appartenance se fera grâce à l'unification des statuts de toutes les amicales et l'organisation d'un scrutin proportionnel, a ajouté le vice-recteur aux affaires académiques.

Selon M. Georges Aoun,

vice-recteur à la recherche, une réflexion est en cours pour identifier des axes de recherche pointus et appliqués dans les domaines comme la médecine et les sciences humaines.

Pour sa part, le Dr Antoine Hokayem, vice-recteur aux relations internationales, a évoqué une volonté de diversification de ces relations. Près de 70 % de nos relations se font avec la France, a-t-il affirmé, avant d'exprimer la volonté de l'université de s'ouvrir d'avantage sur le reste de l'Europe et le Canada.

Un déjeuner a suivi dont l'invité d'honneur était le ministre de l'Information, Tarek Mitri.

«